

Liste des délibérations examinées lors du Conseil Municipal

Du 27 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Edouard de La BASSETIERE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de votants : 13

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 21/11/2023

Présents : Edouard de La BASSETIERE, Nicolas BOUREAU, Annje RENOUF, Evelyne DRAPEAU, Francis CHUSSEAU, Christine PASZKO, Roger GOMET, Stéphane CHAIGNE, Joseph BERNARD, Frank RABILLE, Karine GAZEAU, Romain TESSIER, Véronique DESMARICAUX,

Absents ou excusés :

Laure de MAISONNEUVE, Sylvie LEBON

Secrétaire : Annie RENOUF

SIVU

79-2023 – Dissolution du SIVU de la Trésorerie de Moutiers-les-Mauxfaits

Approuvée à l'unanimité

BUDGET

80-2323 – Budget principal : Décision modificative n° 7 – intégration résultats SIVU Trésorerie de Moutiers-les-Mauxfaits

Approuvée à l'unanimité

81-2023 – Budget principal : Décision modificative n° 8 – Dégrèvement taxe foncière non bâtie en faveur des jeunes agriculteurs

Approuvée à l'unanimité

SUBVENTION

82-2023 – Demande de subvention DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour la création de la MAM (Maison d'Assistants Maternels)

Approuvée à l'unanimité

MARCHÉS

84-2023 – Rapport d’analyse des offres (3^{ème}) concernant le marché d’extension de la mairie

Approuvée à l’unanimité

CENTRE DE GESTION

85-2023 – Adhésion à la prestation « paie » du Centre de Gestion de la Vendée (renouvellement)

Approuvée à l’unanimité

INTERCOMMUNALITE

86–2023 – Présentation du rapport annuel eau et assainissement 2022 de Vendée Grand Littoral

Approuvée à l’unanimité

SyDEV

87-2023 – Proposition d’une convention concernant la suppression d’une boule sur un candélabre chemin des Ecoliers dans le cadre d la rénovation de l’éclairage public.

Approuvée à l’unanimité

FONCIER

88-2023 -Annulation de la mise en vente du terrain situé derrière la mairie.

Approuvée à l’unanimité

LE MAIRE

Edouard de La BASSETIERE



LA SECRETAIRE

ANNIE RENOUF